

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE LA MVILA

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

B.P.02

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

SOUTH REGION

MVILA DIVISION

NGOULEMAKONG COUNCIL

P.O.02

SECRETARY GENERAL

DECISION N° 002 / D/CNG/MAIRE/SG/2026 du 07.7.APR.2028... portant attribution d'un Marché Public dans la Commune de Ngoulemakong, Département de la Mvila, Région du Sud

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG,

Vu La Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités

Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant les dispositions du

Décret N°2001/048 du 23 Février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 mars portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°231 du 25 mars 1955 portant création de la Commune de Ngoulemakong ;

Vu L'Arrêté N°000057/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés ;

Vu la lettre circulaire n°0001879/LC/MINFI du 31 Décembre 2025 relative à l'exécution, au suivi, et au contrôle de l'exécution des budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2026;

Vu la Décision N°015/DM/LO705/C-NGG/SG/2024 du 08 Avril 2024 Constatant la composition des membres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la Commune de Ngoulemakong ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°002/ AONO /LO705/C/NGG/SG/CIPM /2026 DU 23/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CANTINE COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD LA MVILA, REGION DU SUD.

Vu le Procès-verbal du 07 Avril 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés

Vu la lettre N° /L/C/CIPM/NGG-2026 du 07 Avril 2026 portant proposition d'attribution de la Lettre commande, objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert suscité ;

Considérant les nécessités de service.

Par ces motifs ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National ci-dessus citée est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

Lot	Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant TTC en FCFA	Délai	Financement
1	REHABILITATION DE LA CANTINE COMMUNALE	ETS ENGINEERING SMART CONSULTING	13 999 816 (treize millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent seize) FCFA	Trois (03) mois	BIP MINEDUB 2025

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ngoulamakong, le **07.04.2026**.

LE MAIRE



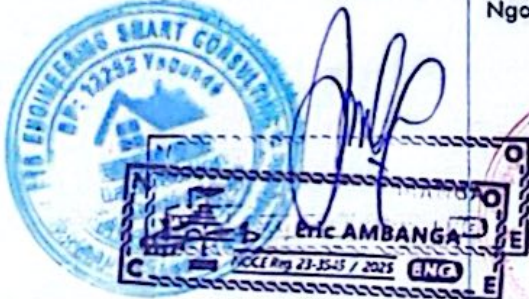
NOTIFICATION

Je soussigné, Monsieur **AMBANGA ERIC**, Directeur Général des **ETS ENGINEERING SMART CONSULTING**, Tél : 672 26 07 45, certifie avoir reçu de Mr **ENOA MINFOUMOU Evariste**, Chef Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, Chef de Service du Marché, la Décision me constituant Adjudicataire de la Lettre Commande ci-dessus à laquelle je me sou mets en date du.....

L'Adjudicataire

AMPLIATIONS:

- ARMP/SUD
- DD/MINEPAT/MVILA
- DD/MINMAP/MVILA
- DD/MINTP/MVILA
- President CIPM
- Archives /chromos
- Affichage



Je soussigné, **ENOA MINFOUMOU Evariste**, Chef Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, Chef Service du Marché, certifie avoir notifié à Monsieur **AMBANGA ERIC** Directeur Général **ETS ENGINEERING SMART CONSULTING**, Tél : : 672 26 07 45, la décision d'attribution ci-dessus, le constituant Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, décision à laquelle les **ETS ENGINEERING SMART CONSULTING** déclarent se soumettre. Ngoulamakong, le.....

Le Chef Service du Marché

